

DOCUMENT N°71

Motion de soutien à la candidature de la ville de Sion pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2006

L'Assemblée internationale des parlementaires de langue française, réunie à Abidjan du 06 au 09 juillet 1998,

sur proposition de la commission de l'éducation de la communication et des affaires culturelles,

CONSTATANT que la ville de Sion (Suisse) est la seule ville francophone à faire acte de candidature pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2006;

CONSIDÉRANT les éléments du dossier de cette candidature;

RAPPELANT les prises de position maintes fois exprimées par l'AIPLF et les Sommets des chefs d'États francophones sur la place du français et de la Francophonie dans le monde;

APPORTE tout son appui à la seule candidature francophone pour ces 20^e Jeux Olympiques d'hiver, en 2006;

EN APPELLE par conséquent aux parlements et gouvernements des pays ayant le français en partage afin qu'ils soutiennent activement la candidature de la ville de Sion pour l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver de 2006